association
STOP SUICIDE

rapport d'activités 2007

ce que nous avons fait ensemble

2007 rapport d'activités

Impressum – Rapport d'activités 2007

Design, mise en page, impression & rédaction : STOP SUICIDE
Nous remercions ALDEMOS Communication & Graphisme (http://www.aldemos.ch) pour sa gracieuse aide.

Association STOP SUICIDE
C/o Maison des Associations – rue des Savoises 15 – 1205 GE
+41 22 320 55 67 – info@stopsuicide.ch
CCP 17-296132-8

Dans la mesure du possible, le présent rapport est rédigé de manière épicène. Les expressions masculines s'entendent aussi au féminin.

© Genève, avril 2008, Association STOP SUICIDE
(deuxième édition)

Toute reproduction, partielle ou intégrale, ou diffusion électronique ou non, est soumise à l'autorisation exprès de STOP SUICIDE.

Éditorial

Qu'il peut sembler paradoxal de faire le bilan d'une année, quand on nous demande toujours de prévoir des actions, d'anticiper les événements, de se projeter dans une, deux ou quatre années.

Même si les remerciements sont prévus à la fin de ce rapport, je tiens à commencer le avec des remerciements spécifiques à toutes ces personnes qui donnent du temps, beaucoup de temps, à STOP SUICIDE

Je pourrais mentionner les actions d'envergure, mais je ne m'y limiterais pas. Parce qu'une association est avant tout composée de personnes, je parlerais du départ de Léonore, ayant choisi de voyager dans les terres asiatiques. Vanessa, que vous avez rencontré comme stagiaire, est depuis responsable du pôle milieu scolaire. Son amour pour le travail de terrain est un exemple pour nous toutes et tous. Elle a permis à ce pôle de se dynamiser encore, en resserrant les liens, en créant des rapports privilégiés avec certains établissements scolaires. Le concours artistique en est un exemple ; environ septante participants, une soirée de vernissage qui s'annonce majestueuse. Sylvia a, quant à elle, repris le pôle sensibilisation. Son sens de l'innovation a permis à la journée du 10 septembre de s'améliorer. En organisant une vingtaine d'activités entre la fin août et le début du mois d'octobre, la journée mondiale de prévention du suicide a pris une autre teinte, celle de la proximité, de l'échange, du risque aussi. En effet, Sylvia est allée vers de nouveaux univers, des cercles de personnes jusqu'alors jamais rencontrés. Enfin, Florian assume la tâche de coordonner les actions, le travail à l'interne ainsi que nos relations avec nos partenaires et notre réseau. Il est « les petites mains », celles qu'on oublie un peu trop souvent. Le Comité directeur mérite aussi qu'on s'y attarde un peu. La formule a changé, il existe désormais deux structures, l'équipe et le Comité. L'une travaille et l'autre réfléchi. Il faut parfois trouver un terrain d'entente. Une année à laquelle nous avons tous travaillé pour trouver notre place, délimiter nos limites et créer une structure de travail plus professionnelle.

En espérant que ce professionnalisme existe en filigrane dans ce rapport, dont je vous souhaite une excellente lecture. Et vous donne rendez-vous dans le courant de l'année 2008, toujours un peu plus loin et surtout un peu mieux.

Pauline BORSINGER, Présidente du Comité directeur

Sommaire

Éditorial 4

Sommaire 5

Comité directeur 6-7

Sensibilisation 8-9
- Sensibilisation ciblée
- CommuniCafé

Journée mondiale 10-13
- Campagne de communication
- Participations communales
- Événements
- www.10septembre.ch

Prévention en milieu scolaire 14-15
- Concours artistique

Prévention sur Internet 16-17
- Renforcer www.stopsuicide.ch
- Création d'un CommuniCafé virtuel

Mesures de protection 18-21
- Médiatisation prudente
- Sécurisation des ponts
- Réduction de l'accessibilité aux armes à feu

Travaux de recherches 22

Relais vers les lieux de soins 23-24

Bilan financier 2007 25

Pertes et profits 2007 26-27

Rapport de la Fiduciaire Jacques MOYNAT 28

Rapport de l'Organe de contrôle 29

Remerciements 30-31

Comité directeur

Le Comité directeur est l'organe d'exécution, élu par l'Assemblée générale et dont l'activité est contrôlée par l'Organe de contrôle. Cette année, il s'est réuni quatorze fois, au moins – au moins, parce que les discussions par téléphone, par e-mail, avec Skype ou encore des sms, est une réalité quotidienne de notre Comité…

Composition du Comité directeur 2007, élu lors de l'Assemblée générale du 28 février 2007 :

Pauline BORSINGER, Présidente (27.08.1984 – Genève)

Juliette de MONTMOLLIN (17.11.1991 – Genève)

Neyah RIZZELLO (5.08.1988 – Genève)

Philipp DEANGELIS (6.12.1984 – Genève)

Thomas DECHEVRENS (4.10.1987 – Genève)

Le Comité élu pour l'année 2007 a eu la tâche plus difficile de ne plus être directement confronté à la réalité, de ne plus être « les mains dans le cambouis ». La situation 2006 a montré la nécessité de séparer celles et ceux qui travaillent à la réalisation matérielle des activités et les penseurs, le groupe qui fixe les grandes orientations et contrôle l'exécution du travail.

Pauline BORSINGER a également été élue par l'Assemblée générale Présidente de ce Comité. Elle a donc eu un double rôle : la présidence du Comité d'un côté et le suivi du travail de l'équipe. Ainsi, elle a participé aux réunions hebdomadaires d'équipe et est plus directement impliquée dans l'organisation du travail de STOP SUICIDE.

L'équipe fonctionne de manière horizontale sans hiérarchie entre les trois personnes. Pauline a donc également un rôle hiérarchique découlant du Comité face à l'équipe. De plus, Pauline est la personne répondante en cas de problème pour les stagiaires et autres bénévoles de STOP SUICIDE qui viennent en appui de l'équipe.

L'ensemble des membres du Comité et de l'équipe tiennent ici à exprimer leur gratitude à Pauline pour son engagement, sa disponibilité sans faille et

sa brillante capacité de représentation de STOP SUICIDE et de travail avec l'équipe.

Le Comité a pu travailler de manière efficace, avec des réunions régulières, et un contact direct avec l'équipe.

Cette organisation est plus démocratique, plus transparente et répond à une nécessité de réflexion à nos activités plus accrue et de distance avec elles.

Ceci étant, ce Comité à cinq personnes devra être renforcé l'année prochaine en nombre, augmentant ainsi ses compétences personnelles et ses qualités.

L'équipe

L'équipe ne constitue pas un organe formel de STOP SUICIDE. Il s'agit des employées et employé de STOP SUICIDE qui exécutent le travail demandé par le Comité. L'équipe se réunit de manière hebdomadaire.

En 2007, l'équipe était composée de :

Vanessa BIANCO (6.12.1987)
responsable du pôle milieu scolaire dès septembre 2007

Léonore NEMEC (29.01.1988)
responsable du pôle milieu scolaire jusqu'en septembre 2007

Sylvia NISSIM (9.12.1983)
responsable du pôle sensibilisation

Florian IRMINGER (28.04.1983)
coordinateur

Par ailleurs, des bénévoles sont venus appuyer le travail de l'équipe et ont, pour certains, participer aux réunions du Comité. L'ensemble des membres de l'équipe et du Comité remercient vivement : Clara BROILLET, Sophie HOSTETTLER, Léonore NEMEC, Cédric BONGARD-SCHLOSSER, Malek DAHMANI et les bénévoles qui ont participé aux stands et événements de STOP SUICIDE sans qui aucun travail ne serait possible !

» http://www.stopsuicide.ch/-Comite-
» http://www.stopsuicide.ch/-Equipe-

Sensibilisation

Une des missions principales de STOP SUICIDE est de parler du suicide des jeunes, de contribuer à faire avancer les mentalités pour que le suicide ne soit plus un sujet tabou, sans pour autant le banaliser ou le plébisciter. Le but est donc de sensibiliser au suicide des jeunes

STOP SUICIDE a donc pour but de sensibiliser la population sur les questions qui gravitent autour du suicide. Pour cela, elle utilise deux voies, d'une part elle s'investit dans le cadre de la Journée mondiale de prévention du suicide et, d'autre part, elle organise d'autres actions au cours de l'année dans divers lieux et avec divers partenaires.

Sensibilisation ciblée

Un moyen de toucher des publics particuliers et d'avoir ainsi des activités spécifiques est de mettre sur pied des événements de sensibilisation ciblée. Il peut s'agir de soirées de discussions, de conférence, suivant la diffusion d'un film ou d'une intervention théâtrale.

STOP SUICIDE a organisé avec l'Association des étudiants en psychologie de l'Université de Genève une conférence-débat, le 30 mai 2007, sur le thème du suicide des jeunes à travers la perte des liens sociaux. Sont intervenus au cours de cette conférence : Dr. Gérard SALEM, psychiatre et Directeur de la Consultation interdisciplinaire de la maltraitance intrafamiliale (www.cimi.ch) et Aurélie JAECKLÉ licenciée es sociologie et ancienne Présidente de STOP SUICIDE. La conférence a essentiellement attiré un public avertit d'étudiants, mais nous a permis de toucher des personnes qui habituellement ne participaient pas à nos activités.

En 2008, il y aura lieu de développer le nombre de ces activités de sensibilisation ciblée.

CommuniCafé

Cette année, STOP SUICIDE n'a pas organisé de CommuniCafés, en dehors des différents événements du 10 septembre. En effet, les CommuniCafés réguliers ont été abandonnés à la fin de l'année 2006 déjà et en 2007 un concept de CommuniCafé sur commande a été mis en place.

L'idée d'utiliser le CommuniCafé comme concept de discussion pour des soirées que nous organisons, nous permet de mieux répondre aux différentes demandes de discussions sur le suicide et de les encadrer de manière plus adéquate, notamment par la participation d'une ou d'un thérapeute.

Dans le cadre de l'ensemble des activités de STOP SUICIDE, interventions en milieu scolaire ou universitaire, campagne du 10 septembre, soirées de sensibilisation ciblée, le CommuniCafé est un outil apte à répondre aux demandes et à nous permettre d'organiser des discussions en fixant un cadre adéquat.

» www.communicafe.ch

Journée mondiale

Cette année à nouveau, STOP SUICIDE a participé très activement à la Journée mondiale de prévention du suicide du 10 septembre, initiée par l'Association Internationale pour la Prévention du Suicide (IASP) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2003.

Campagne de communication

Avec le thème général des préjugés sur le suicide et dans un souci de clarté et d'apport de solutions et d'informations, STOP SUICIDE a lancé une campagne de communication à l'aide d'affiches et de dépliants (les prêts-à-prévenirs). Sur ces deux moyens de communication, on a pu trouver des informations statistiques sur le suicide, la phrase « 7 personnes sur 10 qui font une tentative de suicide en avaient parlé avant » et d'autres, ainsi que des informations pratiques comme les numéros utiles à contacter en cas de besoin et les « idées futées » qui sont des conseils pratiques. En plus de ces deux supports, des cartes postales, des bracelets et des carnets de post-its ont été distribués.

Tout cela contribuant à faire passer le message, dont nous sommes porteur et surtout à ce que ce message soit intégré par la population qui le reçoit. Les supports sont des outils de ce message, qui apparaissent de plus en plus indispensables.

Cette campagne avait pour but de toucher par l'utilisation d'idées préconçues sur le suicide qui sont fausses.

« Une personne qui en parle ne va pas se suicider » entend-on souvent. Or, il semble au contraire que celles et ceux qui pensent à leur suicide en parlent, cherchent de l'aide. Le dire, c'est rappeler à chacune et chacun le rôle que nous pouvons jouer et que le suicide n'est pas une fatalité.

D'aucuns pensent que le suicide est héréditaire. Nous avons voulu dire que le suicide n'est pas contagieux ; il ne se transmet pas par la salive ou le sang ! Rappeler aussi qu'une famille qui est confrontée à un suicide a besoin d'aide et d'appui, parce qu'elle est fragilisée, mais qu'elle n'est pas « condamnée » au suicide !

« Le suicide, c'est la réaction d'enfants riches trop gâtés » dit-on. Or, le suicide n'est pas limité à un milieu social. Nous avons a nouveau voulu dire que le suicide nous concerne toutes et tous et que nous devons donc agir !

Enfin, « ce n'est qu'une tentative, un appel au secours »… Mais toute tentative de suicide est à prendre au sérieux, car toute attaque à son propre corps est grave, car elle signifie que l'on n'a plus accès aux mots pour exprimer sa douleur.

Le graphisme choisit par STOP SUICIDE, et créé par ALDEMOS Communication graphique, a permis d'évoquer à nouveau la population en général, pas une personne en particulier, mais bien des individus parmi d'autres, avec des couleurs vives.

Participations communales

La réussite de notre campagne dépend, outre les supports, des communes qui acceptent de participer à celle-ci : « Que seraient nos affiches sans murs pour être affichées ? » Cette année, 23 communes du canton de Genève et 3 du canton de Vaud ont accueilli nos actions et ont donc permis une ouverture importante de nos actions sur une population toujours plus nombreuse.

Pour finir, ces nombreuses communes nous apportent une diversité dans le

type d'action qu'il nous est possible de concevoir ce qui nous permet de toucher différentes populations et donc de rendre notre action la plus universelle possible.

Nous remercions vivement les communes et les services communaux qui ont participé avec nous à cette campagne.

Événements de prévention

Différents événements de prévention ont été organisé autour du 10 septembre.

La campagne a été lancée par un marathon le 24 août 2007 pour jeunes entre 6 et 16 ans, organisé avec ferveur et passion par les personnes dévouées de la Mini-foulée de Gland. Ce club de sport a permis la réalisation de notre campagne, tant leur soutien moral et financier nous a donné de l'énergie et a permis d'intensifier la campagne.

Par la suite, dans des maisons de quartier, centres de loisirs et divers organismes qui accueillent des jeunes, STOP SUICIDE a organisé des projections de films, des ateliers de création de bande-dessinées, des soirées de discussion ou encore une journée de graffiti.

Pour clôturer la campagne, un concours de skate-board a été organisé sur le terrain prévu à cet effet sur la plaine de Plainpalais.

Au total, une vingtaine d'événements de cette nature ont été organisés, à Genève, mais aussi dans le canton de Vaud. À défaut de ne pouvoir remercier toutes les institutions, nous leur disons ici merci, infiniment, pour leur disponibilité, leur appui à notre campagne et leur grâce à notre égard.

www.10septembre.ch

Enfin, pour que notre message passe par toutes les voies de communication possible, nous avons mis à jour le site Internet du 10 septembre, ce qui permet aux internautes de recevoir toutes les informations de notre campagne.

Le site Internet a été construit pour mettre en avant les différentes structures d'aide qui existent dans les différentes communes qui participent à cette campagne. Ceci permet de mettre en avant des lieux d'aide ou de redirection de proximité.

L'année prochaine, il y aura toutefois lieu de penser à un site Internet plus interactif, afin que chacune et chacun puisse également diffuser les informations de notre campagne à ses connaissances en les personnalisant.

Nous tenons encore à remercier ici les généreux donateurs pour l'organisation de cette campagne. Sans eux, rien n'aurait été possible : Département de l'économie et de la santé de l'État de Genève, Ville de Genève et les autres communes participantes, Anières, Aubonne, Bardonnex, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge, Confignon, Dardagny, Gingins, Gland, Grand-Saconnex, Hermance, Meyrin, Puplinge, Satigny, Thônex, Vandœuvres et Versoix, Fondation Children Action, Services industriels Genevois, Mini-Foulée de Gland et toutes.

Un rapport d'organisation de la campagne organisée pour la Journée mondiale de prévention du suicide du 10 septembre a été rédigé et est à disposition de toute personne intéressée : sensibilisation@stopsuicide.ch ou 022 320 55 67.

» www.10septembre.ch

Prévention en milieu scolaire

Depuis sa création, STOP SUICIDE cherche à être présente dans les établissements scolaires, postobligatoires en particulier, et elle y arrive de plus en plus. C'est avec une large palette d'activités dynamiques et originales que STOP SUICIDE met à disposition des écoles pour ses interventions. Le but étant de diffuser de l'information sur les lieux d'aide et de donner l'occasion de parler de la problématique du suicide.

En 2007, STOP SUICIDE a également diffusé son rapport *Quelle prévention du suicide en milieu scolaire ?* Ce document, que l'on retrouve sur www.stopsuicide.ch, a pour but de présenter le travail effectué par STOP SUICIDE et de tracer les pistes de la prévention du suicide à l'école.

Il est pour STOP SUICIDE en effet indispensable de parler du suicide à l'école, parce que le suicide est une préoccupation des jeunes et un problème majeur de santé publique, d'où il convient de l'intégrer dans les programmes de promotion de la santé. Il n'est pas question pour STOP SUICIDE de dire qu'il ne faut faire que de la prévention du suicide, mais que la question du suicide soit considérée comme importante par les établissements, au même titre que d'autres problématiques.

En ce sens, STOP SUICIDE a également répondu à la procédure de consultation sur la nouvelle Loi sur l'Office de la jeunesse. STOP SUICIDE y a essentiellement demandé que la santé soit une préoccupation majeure de l'Office, intégrée dans les buts de celui-ci, et que les aspects liés à la prévention et à la promotion de la santé soient précisé et que le suicide y soit intégré.

Début 2008, l'équipe de STOP SUICIDE a par ailleurs rencontré le nouveau Directeur du Service santé jeunesse. Les contacts avec la Direction de ce Service ont toujours été particulièrement fructueux et francs. Nous remercions à ce titre M. Paul BOUVIER, ancien Directeur du Service, qui fut d'une grande disponibilité pour STOP SUICIDE et un appui important pour notre travail.

» http://www.stopsuicide.ch/-Prevention-a-l-ecole-

Concours artistique

En 2007, STOP SUICIDE a lancé dans tous les établissements scolaires le concours artistique « 5 sens pour vivre ». Ce concours ouvert à toutes et tous les élèves du canton vise à leur permettre d'exprimer, dans la catégorie artistique qu'ils désirent, leurs idées et leur perception des 5 sens pour vivre.

La diffusion du concours s'est faite dans l'ensemble des établissements secondaires et postobligatoires, dans les foyers et les écoles privées.

Aujourd'hui STOP SUICIDE on 70 participantes et participants de différentes écoles.

Les œuvres seront exposées à l'occasion d'une soirée de vernissage et par la suite on pourra imaginer que ces œuvres soient également visibles dans les établissements scolaires qui le désirent.

Précisons encore que l'ensemble des participantes et participants recevront des prix, notamment offerts par de généreux donateurs.

Nous remercions à ce titre, pour leur soutien matériel ou financier : Loterie Suisse romande, Département de l'instruction publique, Service santé jeunesse, Centime Culturel Migros et les entreprises qui donneront des prix aux participants lors du vernissage.

» concours.stopsuicide.ch

2008 : sensibilisation des enseignants & prévention à l'Université

En 2008 a été créé un nouveau programme à STOP SUICIDE : la sensibilisation des enseignants. Différentes rencontres nous ont montré l'utilité et la faisabilité d'un tel projet, afin que les enseignants connaissent les lieux d'aide, soient mieux armés à aider un jeune qui se confierait à eux et puisse aussi mieux exprimer leurs limites dans ce genre de situations.

Nous avons la volonté de faire un travail de prévention en formation supérieure. Les étudiantes et étudiants sont en effet un public cible important !

Prévention sur Internet

STOP SUICIDE a désiré en 2007 renforcer sa présence sur Internet, car un réel besoin existe sur ce média. En effet, ces dernières années, le nombre de jeunes se rendant quotidiennement sur Internet a augmenté exponentiellement et de réels besoins de prévention existent pour accompagner ce mouvement.

Les jeunes ont déjà réquisitionné ce nouvel espace d'expression sous la forme de sites et de blogs personnels ou de groupes de discussions virtuels, chats, qui eux aussi explosent. Nombreux sont ceux qui parlent de suicide, parfois avec beaucoup de justesse, mais d'autres fois avec encouragements et incitations. Nous avions déjà dénoncé les sites d'incitation au suicide par une pétition malheureusement restée sans réponses des autorités, à part les applaudissements du Grand conseil genevois.

STOP SUICIDE a donc décidé d'agir en renforçant sa présence sur Internet et cela de deux manières : premièrement, en renforçant son site, www.stopsuicide.ch, en le rendant plus attractif et en rendant les informations qui s'y trouvent plus accessibles et, deuxièmement, en mettant sur pied un CommuniCafé virtuel.

Renforcer le site www.stopsuicide.ch

Le site Internet de STOP SUICIDE se construit actuellement autour de trois objectifs : d'abord, informer sur les lieux d'aide qui existent dans différentes régions géographiques et différentes langues, ensuite, informer sur le suicide et la prévention du suicide en général et, enfin, informer sur les activités de STOP SUICIDE.

Actuellement, le site Internet est jugé facile à utiliser par l'ensemble des personnes qui en ont parlé à STOP SUICIDE. Le moteur de recherche intégré au site constitue également un outil d'importance et d'accès facile.

En 2008, nous allons renforcer notre présence, donc le visage de la prévention du suicide, sur Internet par des méthodes moins « classiques » : Facebook, vidéos, etc.

Création d'un CommuniCafé virtuel

Tout au long de l'année nous nous sommes penchés sur les nombreux problèmes que pose la réalisation d'un chat sur des thèmes touchant au suicide. Nous avons eu plusieurs rencontres avec ALDEMOS Communication graphique, différents thérapeutes et avons pris connaissance de la littérature existante à ce sujet.

Nous avons décidé que la création d'un CommuniCafé virtuel serait d'importance en 2008.

Le CommuniCafé virtuel se déroulera plus ou moins de la même façon que le réel. Il s'agira donc d'un rendez-vous thématique et informel sur la question du suicide. Chaque nouveau café aura un thème préalablement défini par STOP SUICIDE. Ce rendez-vous thématique aura lieu au plus une fois tous les deux mois.

Les détails techniques, quant au rôles des médiateurs, des thérapeutes, de l'inscription des participantes et participants, etc. resteront à être réfléchis et fixés.

» www.communicafe.ch

Mesures de protection

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Association internationale de prévention du suicide, d'où il en est également ainsi pour STOP SUICIDE, la prévention du suicide, c'est non seulement des mesures d'aide, de sensibilisation, de prises en charge, mais également la mise en place de mesures de protection.

Le numéro spécial 2007 de la revue *CRISIS The Journal of Crisis Intervention and Suicide Prevention* a été consacré à la diminution du nombre de suicides par des mesures de protection. Dans l'éditorial de ce numéro, Annette BEAUTRAIS explique d'emblée que ces mesures permettent de diminuer le nombre de suicides et de venir efficacement en aide à celles et ceux qui sont désespérés – au point de vouloir s'ôter la vie. Les différentes méthodes de suicide sont passées en revue, car des mesures de protection sont envisageables pour chacune d'entre elles.

REPORTAGES SUR LE SUICIDE :

ATTENTION À L'IMITATION

Il existe un lien étroit entre la couverture médiatique et un accroissement à court terme de l'incidence du suicide, selon des informations recueillies dans le monde entier.

Les gens sont plus susceptibles d'imiter des méthodes de suicide lorsque les détails sont publiés ou lorsque ces cas de suicide font l'objet d'un tapage médiatique.

Selon une revue de 90 études menées dans 20 pays sur l'impact de la couverture médiatique, le Professeur Keith Hawton de l'Université d'Oxford déclare que "de toute évidence, les représentations médiatiques peuvent mener et mènent souvent aux suicides 'suivistes' ".

Les jeunes gens et les personnes âgées sont les plus susceptibles.

Les reportages sensibles 'peuvent sauver des vies'

Selon Keith Hawton et Kathryn Williams du Département de Psychiatrie de l'Université d'Oxford, les reportages sensibles sur les suicides peuvent sauver des vies.

C'est l'une des conclusions majeures de leur revue globale des recherches menées au vingtième siècle sur l'impact de la couverture médiatique sur le comportement suicidaire.

Ils rejettent l'idée selon laquelle le sujet doit être évité et insistent "qu'une représentation responsable des suicides peut sauver des vies".

Ils expliquent que les couches vulnérables sont plus prêtes à demander conseil lorsque les médias fournissent des coordonnées des agences de prévention du suicide.

Médiatisation prudente

Le suicide des jeunes est un sujet délicat, qu'il convient de traiter avec retenue. C'est selon les principes édictés par l'OMS, qu'il y a lieu de médiatiser le suicide (*La prévention du suicide – Indications pour les professionnels des médias*, Genève, 2002). Le Conseil suisse de la presse a également émis des recommandations à ce titre. Dans le cas des jeunes, c'est d'autant plus délicat que l'on connaît l'« effet Werther », un effet d'imitation, qui peut être créé par la couverture médiatique inadéquate.

Le blog médias (http://medias.stopsuicide.ch), créé en 2006, a été renforcé cette année, afin de pouvoir servir de véritable base d'informations pour les journalistes, non seulement pour les articles et actualités sur STOP SUICIDE, mais aussi d'informations sur les conseils sur la médiatisation du suicide. En 2008, il faudra que les informations à ce titre soient encore renforcées.

À l'occasion d'une conférence de presse le 23 février 2007, l'Initiative pour la prévention du suicide en Suisse a rendu public de nouvelles directives pour les professionnels des médias en Suisse. Celles-ci permettent de compléter les directives émises par l'OMS. STOP SUICIDE a participé à la diffusion de ces directives.

Par ailleurs, en 2007, STOP SUICIDE a porté plainte contre *Le Matin* et *Le Matin bleu* auprès du Conseil suisse de la presse et gagné sa plainte (20/2007). Ce Conseil suisse de la presse a conclut que la manière dont les quotidiens ont donné les informations en première page est « *particulièrement critiquable lorsqu'elle[s] port[ent] sur un événement, comme une tentative de suicide, à l'égard duquel la plus grande retenue est commandée* ». Enfin, le Conseil souligne qu'en raison du statut public de la personne, la presse est légitimée à rendre publique certains éléments, mais les quotidiens en question « *auraient dû le faire sans recourir ni à une surdramatisation de l'affaire en "Une" ni à une présentation trop détaillée des modalités de cette hypothétique tentative* ».

STOP SUICIDE rappelle que cette décision du Conseil suisse de la presse n'est pas nouvelle : elle vient confirmer de nombreuses prises de position depuis 1992 ! À cet égard, STOP SUICIDE tient à saluer l'éthique du Conseil suisse de la presse.

STOP SUICIDE regrette que les nombreuses recommandations notamment de l'OMS, et les prises de position du Conseil suisse de la presse ne suffisent pas à faire cesser de telles pratiques de médiatisation du suicide. STOP SUICIDE appelle les rédacteurs, journalistes, rédacteurs en chef et éditeurs à la retenue qui s'impose lorsqu'il s'agit de la médiatisation de ces drames. De nombreuses études montrent en effet un lien tangible entre la médiatisation d'un suicide et l'augmentation du nombre de suicides par la suite !

La démarche de STOP SUICIDE n'est pas une volonté d'interdire la médiatisation d'un tel sujet. En l'espèce, les deux quotidiens violent toute décence, évoquant une tentative de suicide alors que d'autres sources

d'informations de même que l'avocate de la personne concernée affirmaient qu'il ne s'agissait pas d'une tentative.

En 2008, STOP SUICIDE va encore renforcer cette activité, essayant notamment de se donner un rôle proactif auprès des rédactions en chef.

» medias.stopsuicide.ch

Sécurisation des ponts

La sécurisation des ponts est une issue importante, tant il est vrai que des aménagements spécifiques permettent une diminution drastique du nombre de suicides. Au Québec, une politique de sécurisation des ponts est en vigueur et officiellement appliquée. En Suisse, certaines municipalités appliquent également de telles politiques, notamment suite à des drames médiatisés.

L'objectif de STOP SUICIDE est d'accroître les connaissances en la matière des autorités publiques et d'encourager celles-ci à adopter des mesures visant à diminuer le nombre de suicides depuis les ponts.

En 2004 déjà, STOP SUICIDE avait soulevé ce problème lors de la Journée mondiale de prévention du suicide.

En 2007, nous avons créé un espace spécifique sur notre site Internet consacré à cette problématique.

Par ailleurs, STOP SUICIDE est intervenue dans les médias en parallèle à l'Initiative pour la prévention du suicide en Suisse le 23 février 2007 pour appeler une prise en considération de cette politique de protection par les autorités publiques.

En 2008, STOP SUICIDE va accentuer ses efforts dans cette direction.

» http://www.stopsuicide.ch/-Securisation-des-ponts-

Réduction de l'accessibilité aux armes à feu

L'acte suicidaire chez les jeunes est souvent une réaction impulsive, une volonté subite de « changer les choses ». Le suicide apparaît singulièrement comme étant le seul moyen d'améliorer sa vie. L'arme à la maison peut faciliter, à ce moment, le passage à l'acte, alors qu'il paraît, dans ces instants, tellement difficile de demander de l'aide.

La question des armes à feu est importante, car il s'agit d'une méthode plus utilisée et bien plus mortelle. Dans le monde entier, de nombreuses recherches ont été effectuées pour établir s'il existe un lien entre l'accessibilité des armes à feu et le nombre de suicide par armes à feu, analysant l'évolution du taux global du suicides dans le territoire concerné.

En 2007, après un vote de par correspondance de l'ensemble des membres, STOP SUICIDE s'est engagée dans la campagne de récolte de signatures de l'Initiative « Pour une protection face à la violence des armes ».

Il s'agit d'une initiative populaire fédérale rédigée, au sens de l'article 139 de la Constitution fédérale. L'Initiative tend à l'introduction d'un article 118a nouveau dans la Constitution, intitulé « Protection contre la violence due aux armes ». Formellement, l'Initiative souhaite ainsi attribuer à la Confédération les compétences nouvelles mentionnées dans le texte de l'Initiative.

La coalition de lancement de l'Initiative compte quasiment 70 organisations ayant de différents thèmes de travail. Toutes les associations romandes de prévention du suicide, différentes organisations de Suisse allemande et IPSILON ont rejoint la coalition. Par ailleurs, la Fédération des médecins helvétiques a également déclaré soutenir l'Initiative. Parmi les organisations de la santé, on compte également Pro Mente Sana, Pro Familia ou encore Avenir social suisse. L'ensemble des milieux féminins soutient l'Initiative, dont la fédération des maisons pour les femmes maltraitées. Les organisations pacifistes et de promotion de la paix sont également dans la coalition. Différentes organisations religieuses ou proches des Églises sont également impliquées. Enfin, différentes organisations de défense des droits humains ont également rejoints la coalition (Amnesty International, Juristes démocrates suisses, Terre des hommes, etc.) Évidemment, le poids de chacune de ces organisations est différent. Seuls le Parti socialiste, les Verts, le Parti chrétien-social, le Parti évangélique et les Jeunes radicaux valaisans ont décidé de rejoindre la coalition de lancement de l'Initiative.

STOP SUICIDE est membre du Comité d'Initiative et du Groupe exécutif de la Coalition de lancement de l'Initiative.

» http://www.stopsuicide.ch/-Armes-a-domicile-

Travaux de recherches

STOP SUICIDE se doit d'être aussi disponible que possible pour celles et ceux qui souhaitent s'informer sur ce sujet, tant il est vrai que si le suicide est un sujet qui a connu de vastes recherches académiques, les informations sont souvent difficiles d'accès.

Par notre site Internet, nous essayons déjà de faire ce travail dans une certaine mesure.

STOP SUICIDE est régulièrement contactée par des élèves ou des étudiants menant un travail sur la question du suicide des jeunes.

En 2007, STOP SUICIDE a suivi un master présenté à l'Université de Bordeaux III et un travail de maturité sur les armes et le suicide fait. Par ailleurs, 21 personnes ont été reçues pour des travaux de recherches universitaires ou scolaires (documentation, informations sur partenaires).

Pour se faire au mieux, nous avons deux priorités :

- Permettre un libre-accès à notre bibliothèque (statistiques, archives de presse, livres, recherches scientifiques, autres travaux de recherche, etc.).
- Conseiller de prendre contact, avec d'autres organismes actifs dans le domaine.

Relais vers les lieux de soins

STOP SUICIDE n'est pas un organisme de soins ou de jeunes qui permettent à d'autres jeunes de faire une thérapie, mais se veut un mouvement de prévention, sans pour autant remplacer les lieux d'aide existant. Notre volonté est de rapprocher ces lieux des jeunes et d'être un joint entre ces derniers et des thérapeutes, comme on peut certainement le lire de par nos activités décrites plus haut.

L'aide apportée par téléphone et par courrier électronique ne constitue donc pas en soit une activité de STOP SUICIDE. Au contraire, autant que faire se peut, nous voulons éviter de ne devoir nous retrouver dans une situation d'aide directe.

Néanmoins, nos actions amènent toujours des personnes à nous contacter pour demander de l'aide. C'est pour cette raison que nos documents comportent toujours le numéro de téléphone du Centre étude et prévention du suicide des Hôpitaux universitaires de Genève (Ceps), la Main tendue ou d'autres lieux d'aide appropriés. Il en va de même pour le site Internet www.stopsuicide.ch ou les sites Internet constitué pour l'une de nos activités de sensibilisation ou de prévention (www.a2mains.ch, www.10septembre.ch ou www.communicafe.ch). Le premier moyen de relais vers ces lieux-ressources que nous possédons est donc l'indication de ceux-ci sur l'ensemble de nos supports.

En 2007, une quinzaine de personnes se sont adressées à STOP SUICIDE par e-mail. Ceci n'est pas un nouveau, c'est la raison pour laquelle nous y portons attention.

Pour cette raison, notamment en collaboration avec le Ceps, nous avons développé une manière de répondre que nous tentons de suivre précisément en nous adaptant au cas particulier. Il y a lieu toutefois, pour STOP SUICIDE, d'être consciente que les personnes qui ont choisi de nous contacter, nous portent une confiance qu'ils doivent sentir respectée.

La première réponse que nous donnons sert surtout à « rassurer » la personne et à assurer le contact : la personne ne doit pas se sentir gênée de nous contacter, ne doit pas s'en excuser et, surtout, elle a fait un premier pas d'aide pour elle-même par ce réflexe. Par la deuxième réponse, nous

lui proposons d'envoyer son courrier électronique vers un lieu d'aide adapté à la situation personnelle, expliquant que nous ne sommes pas un mouvement de « jeunes aidant » donc pas à sa disposition. Nous précisons que la confiance qui nous a été témoignée peut également l'être aux personnes avec qui nous travaillons et que nous connaissons bien. Il arrive, que nous proposions à une personne, soit de téléphoner à la Main tendue ou de consulter le site Internet ciao.ch. Nous guidons les personnes selon les informations qu'elles ont transmises, notamment sur les lieux qu'elles consultent d'ores et déjà ou qu'elles ont consultés, selon leur âge ou encore la raison de leur e-mail.

En général, les personnes répondent favorablement à l'une de nos propositions de redirection.

Nous concentrons nos efforts sur le fait que nous ne voulons pas créer une demande (nous ne sommes pas « à disposition ») et sur le fait que nous tentons de répondre humainement et sans mots spécialistes, conseillant qu'il faut oser se faire aider. Les lieux d'aide que nous proposons sont des solutions et non des problèmes.

Par respect pour ce qui est écrit, tous les courriers électroniques – de même que nos réponses – sont archivées sur l'ordinateur et sur papier. La lecture publique de ces messages est exclue !

Par ailleurs, tous les e-mails qui parviennent à l'adresse info@stopsuicide.ch, adresse principale de STOP SUICIDE, reçoivent une réponse automatique. Celle-ci explique que le message est parvenu à STOP SUICIDE, mais que la réponse peut prendre quelques jours. Ainsi, les personnes qui cherchent de l'aide savent que nous ne pourrons répondre immédiatement à leur demande.

La coordination est responsable de gérer ces contacts électroniques.

Par ailleurs, en 2008, une formation interne de sensibilisation à l'écoute sera organisée avec la Main tendue. En effet, ainsi nous saurions mieux faire face à un éventuel appel de détresse, même si cette situation est rare, et des connaissances en la matière seront certainement un acquis important pour chacune et chacun d'entre nous.

» http://www.stopsuicide.ch/-Aide-

Bilan financier 2007

association
STOP SUICIDE

BILAN 2007	2007	2006
Actifs		
Actifs circulants		
Liquidités et titres	30'093.72	51'097.88
Caisse	1'036.00	1'501.24
CCP	29057.72	47596.64
Produits à recevoir		2'000.00
Actifs immobilisés		
Immobilisations financières	1'210.70	1'808.85
Garantie de loyer	1'210.70	1'808.85
Total Actif	31'304.42	52'906.73
Passifs		
Dettes à court terme	4'800.00	20'081.47
Charges à payer	1'300.00	7'636.47
Produits constatés d'avance	3'500.00	12'445.00
Fonds Propres	26'504.42	32'825.26
Fonds de réserves	32'825.26	15'166.78
Réserves, Bénéfice/Perte résultant du bilan	-6'320.84	17'658.48
Réserve générale		
Résultat reporté		
Total Passif	31'304.42	52'906.73

Genève, le 28 février 2008

Pertes & profits 2007

COMPTE D'EXPLOITATION 2007

Produits	2007	
Cotisations et subventions		
Cotisations personnes morales	200.00	
Cotisations personnes physiques	1'500.00	
Subventions collectivités publiques	81'500.00	
Dons	29'464.45	112'664.45
Jounée mondiale - 10 septembre		
Participation communales	15'500.00	
Dons + autre fonds	12'690.00	28'190.00
Concours artistique		
Loterie Romande	10'000.00	10'000.00
Pôle sensibilisation		
Autre event	810.05	810.05
Total des produits	**151'664.50**	
Charges		
Pôle coordination		
Matériel d'information et abonnements		
Matériel/frais de bureau	940.99	
Frais de transport	743.50	
Site Internet - www.stopsuicide.ch	222.00	
Formation interne		1'906.49
Frais de comité	4'376.50	
Pôle sensibilisation		
Frais d'impression	1'027.00	
Support d'intervention	222.00	1'249.00
Pôle milieu scolaire		
Frais postaux	788.00	
Support d'intervention	6'289.20	
Frais divers	3'661.95	10'739.15
Pôle CommuniCafé		
Défraiement accueillants	300.00	
Site Internet	27.00	
Création d'affiches	300.95	
Frais d'impression	4'912.40	
Frais divers	95.00	5'635.35
Jounée mondiale - 10 septembre		
Campagne	43'825.65	
Frais d'impression	11'713.50	
Frais postaux		
Frais divers	1'658.27	
Intervention	13'679.60	
Participation des bénévoles		70'877.02

association
STOP SUICIDE

COMPTE D'EXPLOITATION 2007

Charges de personnel	40'495.69	
Loyer - entretiens	7'516.70	
Charges d'administration	12'994.36	
Informatique	823.30	
Matériel d'information	1'318.03	
Résultat financier		
Impôts		
Frais de banque et des chèques postaux	91.30	
Intérêts	-37.55	53.75
Total des charges	**157'985.34**	
Résultat 2007	**-6'320.84**	

Genève, le 28 février 2008

Rapport de la Fiduciaire Jacques MOYNAT

FIDUCIAIRE JACQUES MOYNAT

ATTESTATION

A l'attention du Comité Directeur de L'Association STOP SUICIDE

Conformément à la demande de M. Florian IRMINGER, Coordinateur de l'Association "Stop Suicide", nous avons vérifié les comptes de l'exercice 2007 de votre Association, arrêtés au 31 décembre 2007.

Notre révision a été effectuée selon les normes reconnues par la profession et nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Les divers sondages, recoupements et contrôles globaux auxquels nous avons procédés nous ont permis de constater :

- que le bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité;
- que la comptabilité est tenue avec exactitude;
- que l'état de la fortune sociale (26'504.42 CHF) et des résultats répondent aux règles établies par la loi et les évaluations en matière de bilan.

Sur la base de notre examen, nous vous recommandons d'approuver les comptes de l'exercice 2007 tels qu'ils vous sont soumis.

L'organe de révision

Jacques MOYNAT

Genève, le 25 février 2008

ANNEXES : Bilan au 31 décembre 2007, Compte d'Exploitation de l'exercice 2007, Analyse des charges par nature, Analyse des subventions des collectivités publiques.

Rue de Varembé 3 Case Postale. 38, 1211 GENEVE 20 Tél 41.22.733.60.17 Fax. 41.22.733.09.75
E.Mail : jmoynat@yahoo.fr

Rapport de l'Organe de contrôle (interne)

association
STOP SUICIDE

C/o Maison des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève
+41 22 320 55 67
info@stopsuicide.ch

CCP 17-296132-8

Parrainée par Fabienne BUGNON

Membre Association internationale prévention suicide IASP
Membre Fédérale prévention suicide Suisse IPSILON

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

À l'Assemblée générale de STOP SUICIDE

En notre qualité d'Organe de contrôle (au sens des articles 24 et suivants des statuts de l'Association STOP SUICIDE), élu lors de l'Assemblée générale du 28 février 2006, nous avons vérifié la bonne tenue des comptes et le respect des statuts pour l'année civile 2007.

Notre examen, fait le 8 mars 2008 en présence de Florian IRMINGER, coordinateur de STOP SUICIDE, a fait suite au contrôle effectué par la Fiduciaire Jacques MOYNAT. Celle-ci a émis des remarques quant à la tenue et la présentation des comptes que l'Organe de contrôle partage entièrement.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. La responsabilité de la bonne marche de l'Association STOP SUICIDE incombe également au Comité directeur, alors que notre mission consiste à vérifier le bon respect des statuts de celle-ci par celui-là.

Aussi, estimons-nous qu'il est important que le Comité porte une attention particulière à la gestion du programme mis en place pour la tenue de la comptabilité qui présente des écarts minimes, comme l'indique la Fiduciaire MOYNAT. Même s'il faut souligner que l'Organe de contrôle remercie le Comité d'avoir adopté un véritable programme comptable pour la tenue des comptes 2007.

Lors de cette vérification des comptes, nous avons abordé le sujet des frais liés à l'administration. Et l'Organe de contrôle a émis le souhait que ceux-ci ne dépassent pas le nécessaire et que l'essentiel des moyens soit consenti à la prévention du suicide, car même si STOP SUICIDE grandit, il s'agit de rester au plus près des valeurs de création.

Selon notre appréciation, le Comité directeur a rempli sa mission en respect des statuts de l'Association STOP SUICIDE.

Nous recommandons donc à l'Assemblée générale l'approbation des comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis. Nous lui recommandons également de voter la décharge du Comité directeur pour la gestion 2007.

Pour le surplus, nous attestons que nous remplissons ce rôle de manière indépendante et selon le mandat confié par l'Assemblée générale du 28 février 2007.

Jessica DASILVA

Michel GODET

Remerciements

STOP SUICIDE exprime ses remerciements à toutes les personnes qui lui ont permis, au long de l'année 2007 d'améliorer ses projets, par leurs présences, leurs suggestions ou leurs rappels à l'ordre ! Le Comité et l'équipe adressent une pensée particulière à la marraine de STOP SUICIDE, Fabienne BUGNON, pour son éternel soutien.

Nous souhaitons aussi remercier chaleureusement les responsables de la Direction générale de la santé du Département de l'économie et de la santé de l'État de Genève, en particulier Mme Elisabeth DEBENAY et M. Philippe GRANGET.

Nos remerciements chaleureux s'adressent également aux autorités communales, toujours plus nombreuses, si engagées à vouloir réduire le nombre de suicides de jeunes. Leur participation dans le cadre de la Journée mondiale de prévention du suicide permet de mettre en valeur le large réseau d'aide existant et disponible pour chacune et chacun. Enfin, le généreux soutien financier dont de nombreuses communes font preuve à l'égard de STOP SUICIDE, et ce depuis sa création, est la garantie de notre viabilité financière. Nous remercions pour leur soutien financier et implication dans la Journée mondiale de prévention les communes suivantes (ordre aléatoire) : Ville de Genève, Anières, Aubonne, Bardonnex, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge, Confignon, Dardagny, Gingins, Gland, Grand-Saconnex, Hermance, Meyrin, Puplinge, Satigny, Thônex, Vandœuvres, Jussy, Troinex, Lancy, Laconnex, Cologny, Thônex, Cartigny, Meinier, Carouge et Versoix.

Sans les entreprises, fondations et les nombreuses personnes généreuses, que nous remercions pour leurs soutiens financiers, STOP SUICIDE ne pourrait mener ses activités. Merci pour leurs dons aux personnes morales suivantes : Fondation Children Action, Loterie suisse romande, Services industriels de Genève, Société philanthropique d'étudiants Victoria Helvetica, l'Association des Dames Grecques de Genève, Mini-foulée glandoise, Société coopérative d'habitation Genève, Cinéma Chexbres, ALDEMOS Communication graphique, Infogestion.ch, Fiduciaire Jacques MOYNAT, Association des étudiants en psychologie de l'Université de Genève.

Les lieux-ressources (le Centre d'études et de prévention du suicide des Hôpitaux universitaires de Genève, la Main tendue, www.ciao.ch en particulier) sont des partenaires essentiels de STOP SUICIDE. Sans eux, nos actions seraient impossibles.

De même, les responsables des établissements scolaires (Direction et responsables de la santé, infirmières, assistantes sociales) reçoivent ici nos remerciements et nos vifs espoirs de pouvoir intensifier nos collaborations fructueuses. Nous réitérons nos remerciements à la Direction du Service santé jeunesse.

Merci encore à ces thérapeutes qui travaillent régulièrement à nos côtés : Maja PERRET-CATIPOVIC, Sandra SOLAI, Thierry KALLFASS, Dr. Gérard SALEM, Centre d'études et de prévention du suicide des Hôpitaux universitaires de Genève, Association Trajectoires, Institut des perspectives humaines, Consultation interdisciplinaire de la maltraitance intrafamiliale et les nombreux et dévoués infirmières et infirmiers, psychologues scolaires, assistantes et assistants sociaux.

Sans les membres et sympathisants, STOP SUICIDE ne seraient rien. Merci beaucoup pour vos cotisations, dons et temps bénévole !

Nous applaudissons, acclamons, ovation- nons l'Initiative pour la prévention du suicide en Suisse (IPSILON). Merci à Barbara WEIL pour sa disponibilité.

Nous rajouterons une mention spéciale pour tous ceux qui vivent indirectement avec STOP SUICIDE ; nos familles, collègues, amis, conjoints et colocataires.

Merci encore à Aurélie, Juliette, Léonore, Neyah, Pauline, Sylvia, Vanessa, Cédric, Florian, Malek, Philipp et Thomas. Merci également à Jessica DASILVA et Michel GODET qui depuis le début vérifie les comptes de STOP SUICIDE avec passion, courage et patience. Merci aussi à Luc MACHY dont l'art nous sert tant !

Merci à toutes et tous – avec une mention particulière à celles et ceux que nous aurions oubliés !

www.stopsuicide.ch

STOP SUICIDE, rapport d'activités 2007